

Abus d'un agent immobilier????

Par antoinero, le 22/11/2008 à 15:37

Bonjour,

J'ai racheté la maison d'un responsable d'agence immobiliére et j'ai l'impression qu'il a surévalué son bien.

Rappel des faits:

il y a deux ans je souhaitais acheter une maison, je me suis donc rendu dans agence immobiliére à enseigne nationale.

J'ai été reçu par le reponsable de l'agence qui m'a demandé ce que je recherchais comme type de bien , mes ressouces mensuels et mon budget maxi pour l'achat de ce bien. Il m'a rappelé aprés quelques jours pour me proposer des visites et rien ne corrspondait vraiment à ce que je recherchais. Il m'a ensuite fait visiter un bien qui correspondait à ce que je recherchais meme si il y avait beaucoup de travaux mais par rapport a tous ce qu'il m'avait fait visiter auparavant; j'étais vraiment emballé par ce bien. A la sortie de la visite , j'ai appris que c'était sa maison!!!! Il m'a affirmait que le prix qu 'il demandait pour sa maison était le prix du marché à savoir 170000 euros (ma fourchette de prix maximum que je lui avais singnalé pour l'achat d'un bien lors de notre 1er entretien de recherche.). J'ai fait confiance et j'ai acheté ce bien. Cette maison nécessité beaucoup de travaux ; j'ai tout refait entiérement à savoir isolation, chauffage,fenetre..... soit environ 20000 euros de travaux. Je dois à présent vendre ce bien pour raison professionelle (mutation) et j'ai donc demandé à plusieurs agences immobiliéres d'éstimer ma maison. Et là surprise!!!

Les agences immobiléres consultées éstiment ma maison (refaite entiérement!!!) à 170000 Euros!!!!Elles m'affirment toutes que la valeur marché de ce bien était aux alentours de 140000 Euros à l'époque de l'achat. Seul l'ancien propriétaire et responsable d'agence immobilére que j'ai aussi convié pour une estimation l'estime maintenant à 210000 euros. Sacré différence!!! J'ai vraiment l'impression de mettre fait avoir par cet agent immobilier et qu'il a surévalué son bien lors de la vente sachant qu'il connaissait mon budget!!!! J'ai appris plus tard qu'il avait acheté cette maison 100000 euros!! Il ne m'a meme

pas offert les frais d'agences à hauteur de 9400 euros!!!

Existe - il des régles de déontologie dans pareil cas? Y-a t il des recours possible ou des poursuites à engagées????? Peut-on appelait ça de l'abus de confiance??